



## Grandes cultures

**N°24**  
**08/09/2020**

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**  
Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
[khalid.koubaiti@fredon-na.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredon-na.fr)

**Oléagineux**  
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

**Protéagineux**  
Agathe PENANT / **Terres Inovia**  
[a.penant@terresinovia.fr](mailto:a.penant@terresinovia.fr)

### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**  
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**  
[r.tscheiller@arvalis.fr](mailto:r.tscheiller@arvalis.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stade** : 1 à 4 feuilles.
- **Petites altises** : attaques faibles.
- **Grosses altises** : rares captures.
- **Limaces** : rares dégâts.
- **Noctuelles terricoles** : localement importantes.
- **Autres bioagresseurs** : punaises de céréales, criquets, pucerons verts.

### Maïs

- **Diabrotica** : des captures précoces et intenses dans les sites précédemment contaminés, infestation en progression. La surveillance est de mise pour une lutte efficace.
- **Pyrales, Sésamies** : niveau d'infestation à quantifier pour aider à l'évaluation de risque foreurs en 2021.
- **Gestion des résidus de maïs après récolte.**
- **Datura** : mettre en place la lutte.

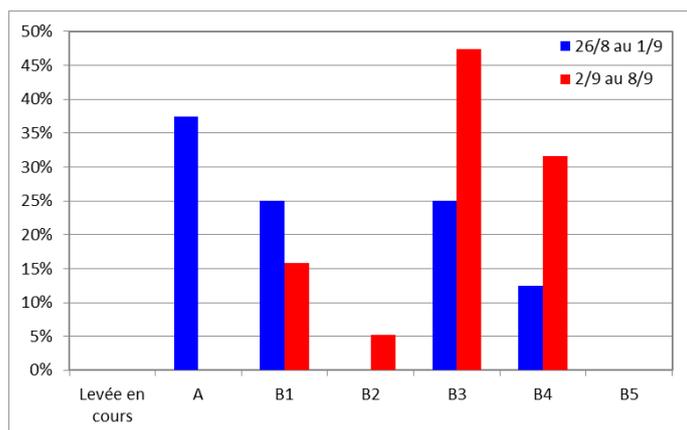
Nombre de parcelles	Colza
Créées	25
Observées	19



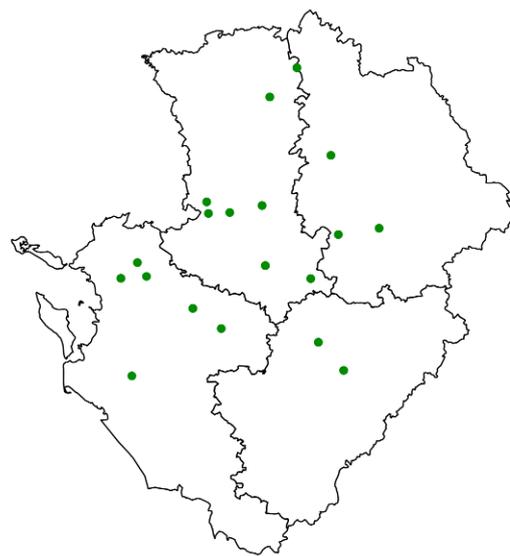
## • Stade phénologique et état de la culture

L'implantation des colzas est moins compliquée que les deux dernières campagnes sur le Poitou-Charentes. Les passages pluvieux sont plus fréquents sur août. Les semis réalisés avant le 15 août sont réussis et atteignent à minima 3-4 feuilles aujourd'hui. Les parcelles non levées, voire non semées, sont localisées au nord des Deux-Sèvres et en Vienne, secteurs moins arrosés.

Les observateurs choisissent souvent une belle parcelle pour leur suivi hebdomadaire, le réseau BSV est donc plus flatteur que la réalité. Les dates de semis des parcelles créées sont comprises entre le 10 et le 21 août. Les stades des colzas observés cette semaine s'échelonnent de 1 à 4 feuilles et 32 % ont atteint au moins 4 feuilles.



Evolution des stades du colza en % de parcelles  
(Terres Inovia)



Carte des parcelles observées du 2 au 8 septembre 2020  
(Terres Inovia)

## • Petites altises (altises des crucifères)

Elles sont timidement piégées en cuvette et parfois observées sur les colzas. Au-delà de leur présence, il faut déterminer les dégâts sur les plantes.

Pour les 16 parcelles renseignées, le pourcentage de plantes avec morsures est faible :

- 4 parcelles indemnes ;
- 11 parcelles avec moins de 20 % de plantes touchées ;
- 1 parcelle (Villiers-en-Plaine 79) à 60 % de plantes avec morsures.

De plus, la surface foliaire détruite est toujours inférieure à 20 %.

**Les dégâts dans le réseau restent faibles et actuellement supportables.**

Hors réseau, les attaques ont pu être localement importantes pendant la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août. Les dégâts de petites altises semblent plus discrets en ce début septembre.

Même si le risque semble derrière nous avec cette faible activité, il est nécessaire de rester vigilant pour les colzas de moins de 3 feuilles. Attention à la destruction des repousses pendant la levée des nouveaux colzas : cela peut entraîner le déplacement des populations de petites altises d'une parcelle à l'autre et ce sont souvent les bordures - à surveiller en priorité - qui sont les plus attaquées. Décaler les déchaumages s'il y a des colzas de moins de 3 feuilles dans le voisinage.

**Période de risque** : de la levée au stade 3 feuilles.

**Seuil indicatif du risque** : 8 pieds sur 10 portants des morsures dans un premier temps et 25 % de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

### Évaluation du risque

Les petites altises sont présentes mais les dégâts dans le réseau sont actuellement supportables.

Le risque est cependant **modéré pour les colzas de moins de 3 feuilles** tandis qu'il est faible pour les plus développés.

*Pour rappel : à ce jour, il n'existe pas de résistance identifiée aux pyrèthrinoïdes pour la petite altise (altise des crucifères).*

### • Grosses altises (altises d'hiver)

Quelques rares piégeages (1 à 2 insectes) sont relevés cette semaine dans 3 parcelles du réseau : COULGENS (16), LE GUE-D'ALLERE et AIGREFEUILLE-D'AUNIS (17).

Cet artéfact a sans doute été déclenché par la baisse des températures pendant le dernier week-end d'août puis la remontée au dessus des 20°C la semaine dernière. Nous ne pouvons pas parler de début de vol actuellement.

**Pour aller plus loin :** [Surveillez l'arrivée des grosses altises](#) (nécessité de disposer d'un compte web Terre Inovia ou d'en créer un pour accéder à la note)

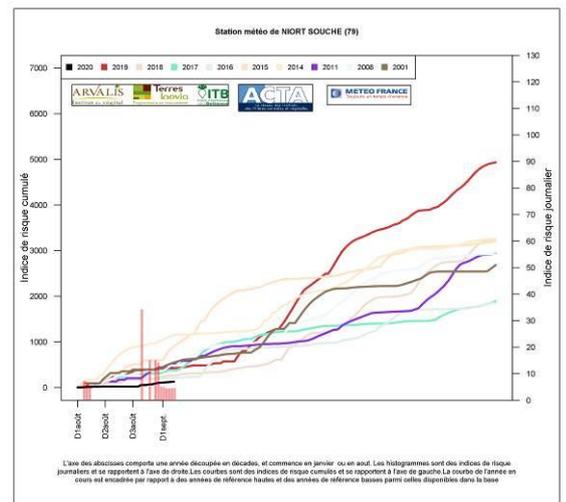
### • Limaces

Parmi les 13 observations de la semaine, seule une parcelle (OIRON 79) présente des attaques de limaces mais avec une très faible destruction de surface foliaire. Hors réseau, la pression limaces semble faible. Les 14 parcelles relevées dans l'observatoire de De Sangosse sur le Poitou-Charentes montrent une faible présence : seulement 3 parcelles (17) comportent 1 limace/m<sup>2</sup>.

D'après le modèle ACTA pour la station de Niort, le risque limace est actuellement faible.

**Période de risque :** du semis au stade 3-4 feuilles.

La nuisibilité est fonction de l'apparition de zones d'éclaircissement dans les parcelles et de leur progression. Les attaques les plus dommageables peuvent parfois conduire au re-semis (partiel ou total). Une surveillance des parcelles, la pose de pièges avant les semis, permettent d'anticiper les dégâts.



### Évaluation du risque

Elle n'est possible qu'à l'approche des conditions climatiques favorables à l'activité des limaces en présence des colzas en cours de levée.

Le risque s'évalue à la parcelle et peut être considéré comme **faible** au regard des conditions sèches défavorables aux limaces.

- **Noctuelles terricoles (vers gris)**

Des dégâts très localisés de noctuelles terricoles sont signalées : VILLIERS-EN-PLAINE (79), SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS et PUYRAVAULT (17). Des disparitions de pieds de colza sont observées dans certaines zones de la parcelle.

L'observation régulière est nécessaire pour limiter la progression des attaques.

- **Autres bioagresseurs**

### **Punaises des céréales**

Hors réseau (17, 86), des pullulations de punaises sont signalées ces 3 dernières semaines. Moins importantes qu'en 2016 ou en 2019, cette multiplication a été favorisée par les périodes sèches et chaudes de cet été. Les jeunes plantes peuvent subir des dommages liés aux multiples piqûres des larves qui entraînent leur flétrissement, puis leur dessèchement en l'absence de pluie (ou d'irrigation). Les milliers d'individus avancent en procession et les dégâts commencent en général par le bord du champ.

Pour nous aider à suivre ce phénomène émergent, merci de [remplir l'enquête rapide en ligne](#) en cas d'attaque.

### **Pour aller plus loin :**

[Des infestations de punaises des céréales possibles localement en phase d'installation des colzas](#)

### **Criquets**

Observés dès cet été en bordure de champs, les criquets ont localement attaqué les jeunes colzas hors réseau (79). Leurs dégâts sont variables selon le nombre d'insectes allant de quelques prélèvements foliaires à la mise en péril de la culture. Le thouarsais est encore ciblé, le déficit de pluviométrie sur ce secteur n'arrange pas la situation.

### **Pucerons verts**

Parmi les 11 situations renseignées, le puceron vert est déjà observé dans la parcelle de LA BENATE (17) sur 5 % des plantes. Le colza a 3 feuilles.

Hors réseau, il est observé dans une parcelle de BRIE (16) sur 5 à 10 % des plantes (colza à 3 feuilles).

- **Chrysomèle du maïs (*Diabrotica Virgifera Virgifera*)**

Ce ravageur est responsable d'attaques sur racines du maïs et peut être à l'origine de lourdes conséquences économiques.

Depuis sa découverte en Charente en 2017, le nombre d'individus et le nombre de sites concernés sont en progression. Il est désormais implanté en Charente et sa capacité d'adaptation à nos conditions pédoclimatiques semble favorable à l'infestation de nouvelles parcelles dans les zones contaminées. A l'heure actuelle, les niveaux de captures enregistrés en Charente sont en dessous des seuils de nuisibilités. La caractérisation du risque et la mise en place de mesures préventives permettront de freiner le développement et la progression de ce ravageur sur le territoire.



Un réseau de surveillance a été mis en place depuis début juillet est constitué de près de 120 sites. Cette surveillance, coordonnée la FREDON-NA et elle est réalisée grâce à la participation technique de nombreux agriculteurs, techniciens (coopératives, négoce, chambres d'agriculture et semenciers) et la contribution financière de la région Nouvelle-Aquitaine.

Ce réseau révèle encore une extension de l'infestation vers de nouveaux secteurs. Les observations de ce réseau sont en cours de collecte et de validation et point plus précis sur la situation des différents secteurs de Poitou-Charentes paraîtront dans un prochain BSV.

- **Prospection sanitaire du maïs**

Cette prospection a pour objectif principal d'évaluer le niveau d'infestation des pyrales, des sésamies et cartographier le risque potentiel pour la prochaine campagne de maïs (en 2021).

Les températures de cette campagne et plus particulièrement lors de cet été ont été très favorables au développement rapide des larves entraînant des attaques importantes dans les situations favorables. La sésamie est maintenant présente à des niveaux au moins aussi importants que ceux de la pyrale. Il convient de préciser lors de cette prospection le niveau de chaque espèce pour déterminer la stratégie de lutte lors de la prochaine campagne.

Vous souhaitez connaître le risque attendu pour votre secteur en 2021 : prospecter votre parcelle dès que possible. Pour la réaliser à l'échelle d'une parcelle, il suffit de noter le pourcentage de tiges et d'épis avec des galeries, le nombre de larves en distinguant les pyrales des sésamies et les jeunes larves des larves "hivernantes". La mutualisation de vos informations nous permettra de cartographier les risques attendus en fonction des zones.

Pour vous aider à réaliser cette prospection :

- consultez les documents d'aide à la prospection et enregistrer vos observations : avec les liens ci-dessous :

- [méthode d'observation](#)
- [enregistrement des observations](#)

- contactez votre conseiller agricole.



## • Gérer les résidus après récolte

Une gestion adaptée des résidus de maïs présente de nombreux avantages, que la culture suivante soit un blé ou un maïs. Elle permet, par exemple, d'améliorer le taux de levée de la culture suivante, de réduire les risques de contamination en mycotoxine (DON) et de lutter contre les insectes foreurs du maïs, notamment les larves de sésamies qui peuvent être nombreuses localement cette année.

Concernant ce dernier point, la lutte préventive visant à réduire le stock larvaire de foreur consiste à exposer les individus en hibernation au froid, aux mycoses, aux bactéries et aux oiseaux. Il existe plusieurs moyens pour y arriver :

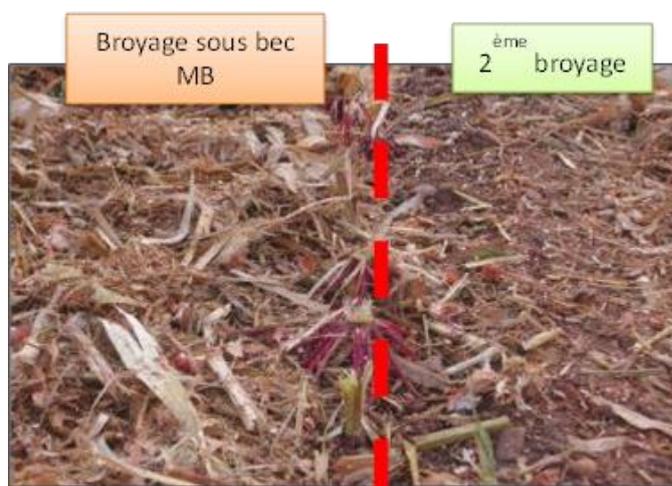
- Broyage des résidus de culture immédiatement après récolte (50 à 70% d'efficacité). Privilégier un broyeur à axe horizontal ;
- Suivi d'un travail superficiel du sol (75 à 85% d'efficacité) ;
- Ou d'un dessouchage du collet (95% d'efficacité) ;
- Labour profond.

Comme toutes les actions de lutte contre les foreurs, elles sont **à mener à l'échelle de la petite région agricole** car la pyrale et la sésamie sont des papillons qui se déplacent.

**NB** : en maïs grain, le broyeur sous bec des moissonneuses n'a pas une efficacité suffisante en comparaison à un passage spécifique de broyeur post récolte.



Galerie d'une larve en bas de tige (T. Deschamps)



Différence entre broyage simple et double (Arvalis)

## • Datura

Cette plante est actuellement observée dans nombreuses parcelles, les conditions climatiques notamment dans les parcelles irriguées ont été favorables à son développement. Hormis sa nuisibilité, due au fort développement de l'adventice avec une compétition pour les cultures d'été, elle présente une toxicité alimentaire pour les animaux d'élevage. Cette toxicité est due à la présence d'alcaloïdes tropaniques dans les graines mais aussi dans tout l'appareil végétatif.

Il est indispensable de mettre en œuvre une stratégie globale en faisant intervenir l'ensemble des techniques (les faux-semis, les semis tardifs...) notamment la rotation :

- L'arrachage manuel sur zones ciblées en début d'infestation (en se protégeant et en sortant les plantes de la parcelle pour les laisser se dessécher et éviter risque de repiquage),



- Avant récolte et avant montée à graines, broyer les passages d'enrouleurs ou fourrières si présence de datura ...
- La récolte est un moment sensible pour la dissémination du Datura ; on veillera alors à débiter le chantier par les parcelles les moins sales en assurant un bon nettoyage du matériel de récolte entre les différents chantiers.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur la reconnaissance, la biologie, la nuisibilité et notamment les moyens de lutte en consultant le lien suivant : <http://www.infloweb.fr/datura-stramoine>

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** Agriculteurs, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, NEOLIS, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*